


Informations de base	
<b>2006/2529(RSP)</b> RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur le centre de détention de Guantanamo et le respect des droits fondamentaux  <b>Subject</b> 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général  <b>Zone géographique</b> États-Unis	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/02/2006	Décision du Parlement	T6-0070/2006	Résumé
16/02/2006	Résultat du vote au parlement		
16/02/2006	Débat en plénière		
16/02/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2006/2529(RSP)
<b>Type de procédure</b>	RSP - Résolutions d'actualité
<b>Sous-type de procédure</b>	Débat ou résolution d'urgence
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 150
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0112/2006</a>	14/02/2006	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0117/2006</a>	14/02/2006	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0118/2006</a>	14/02/2006	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0127/2006</a>	14/02/2006	
Proposition de résolution		<a href="#">B6-0135/2006</a>	14/02/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		<a href="#">T6-0070/2006</a>	16/02/2006	Résumé

# Résolution sur le centre de détention de Guantanamo et le respect des droits fondamentaux

2006/2529(RSP) - 16/02/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a approuvé une résolution commune (PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL) par 80 voix pour, 1 contre et 1 abstention portant sur la prison américaine de Guantanamo Bay. La résolution demande la **fermeture** de cette prison au gouvernement américain ainsi qu'un traitement digne de chacun des prisonniers actuellement détenus à Guantanamo. Le Parlement demande que les prisonniers soient traités conformément au droit international et **soient jugés** sans délai dans le cadre d'un procès équitable devant une juridiction impartiale et équitable.

Le Parlement condamne fermement toutes les formes de torture et de mauvais traitements subis par les prisonniers et réaffirme la nécessité de respecter le droit international en la matière, tout en soulignant que le terrorisme mondial dirigé contre les démocraties menace les droits de l'homme dont jouissent nos sociétés.

Enfin, le Parlement réaffirme que la lutte contre le terrorisme, qui constitue une des priorités de l'Union et un axe majeur de sa politique extérieure, ne peut être mise en œuvre que si les droits de l'homme et les libertés civiles sont pleinement respectés.